

# Sur l'existence de Dieu et l'inexistence des licornes

Gilles Dowek

L'argument ontologique consiste à définir Dieu comme un être parfait et à définir l'existence comme une perfection, pour en déduire que Dieu existe par définition. On peut, plus simplement, définir Dieu comme un être qui a, parmi d'autres attributs, l'existence, pour en déduire qu'Il existe par définition.

L'existence dont il s'agit, n'est pas celle exprimée par le quantificateur existentiel : la proposition  $\exists x$  (*Le Petit Prince habite x*) peut être déduite de l'axiome *Le Petit Prince habite la planète B 612* sans que cela implique l'existence de la planète *B 612*, car le langage permet d'évoquer des objets imaginaires. Il est donc nécessaire d'introduire un prédicat d'existence qui permet d'exprimer les propositions  $Existe(Jupiter)$  et  $\neg Existe(B\ 612)$ .

Les attributs de Dieu s'expriment par le prédicat  $Dieu(x) = Existe(x) \wedge P(x)$  et l'existence de Dieu par la proposition  $\exists x (Existe(x) \wedge Dieu(x))$ . Mais cette proposition n'est pas une tautologie contrairement à ce que semble dire l'argument ontologique, comme le montre un contre-modèle dans lequel le prédicat  $Existe$  est vide (ou alors dans lequel le prédicat  $P$  est vide). En particulier la démonstration qui utilise un opérateur de choix (ou de description définie) qui déduirait l'existence de Dieu de la proposition  $Existe(\varepsilon x Dieu(x))$  elle-même déduite de la proposition, supposée tautologique,  $Dieu(\varepsilon x Dieu(x))$  oublie que cette proposition n'est vraie que sous la condition  $\exists x Dieu(x)$ .

L'argument ontologique est, en revanche, correct dans une variante négative. Si on définit les licornes comme des animaux imaginaires, les attributs des licornes s'expriment par le prédicat  $Licorne(x) = \neg Existe(x) \wedge Q(x)$  et la proposition *Il n'existe pas de Licorne* :  $\neg \exists x (Existe(x) \wedge Licorne(x))$  est démontrable.

Définir Dieu comme existant ne suffit donc pas à démontrer qu'Il existe. En revanche, définir les licornes comme imaginaires suffit à démontrer qu'elles n'existent pas.